Téléchargé le 23-07-2025 à 20:21

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé

Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Assistant médico-administratif

Informations sur le concours

Publié le :	04-06-2025
Filière :	Filière administrative
Catégorie :	B
Type(s) de concours :	Sur épreuves
Voie(s) d'accès :	Interne
Nombre de postes offerts par l'établissement :	4
Date du concours :	07-11-2025

A propos du poste :

04 postes pour le Centre Hospitalier Régional et Universitaire de Tours.

Epreuves écrites programmées le samedi 27 septembre 2025.

Informations sur l'établissement

Nom :	CHRU de TOURS
Ville :	37000 Tours
Site Web :	https://www.chu-tours.fr/

Pour candidater

Date limite de candidature :	01-08-2025

Conditions de candidature :

Le concours interne sur épreuves d'Assistant Médico-Administratif mentionné à l’article 4 de la section 1 du décret n° 2011-661 du 14 juin 2011 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique hospitalière permettant l’accès au grade d'Assistant Médico-Administratif mentionné à l’ article 1 de l’arrêté du 27 septembre 2012 est organisé conformément aux dispositions de l’arrêté.

Ce concours est ouvert aux fonctionnaires et agents des établissements mentionnés à l’article L.5 du code général de la fonction publique, aux fonctionnaires et agents de l’Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent, aux militaires ainsi qu’aux agents en fonction, dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions, comptant au moins quatre ans de services publics au 1er janvier de l’année au titre de laquelle le concours est organisé.

Pièces à fournir :

A l’appui de sa demande, le candidat au concours interne sur titres doit joindre les pièces suivantes :

1° Un curriculum vitae établi par le candidat ;

2° Une demande d’admission à concourir établie sur papier libre, précisant la branche et l’affectation sur l’ établissement souhaité ;

3° Un état signalétique des services publics rempli et signé par l’autorité investie du pouvoir de nomination ;

4° Un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle du candidat, dont les rubriques mentionnées dans l'annexe II au présent arrêté sont remplies de façon conforme et qui est accompagné des pièces justificatives correspondant à cette expérience professionnelle et, le cas échéant, aux actions de formations suivies par le candidat. Ce dossier est téléchargeable sur l’intranet ou sur le site internet du C.H.R.U. de Tours.

Mail pour l'envoi des candidatures :	concours@chu-tours.fr
Adresse postale pour l'envoi des candidatures :	Les candidatures devront être adressées, au plus tard le vendredi 01 août 2025 à 16h00, par lettre recommandée, (le cachet de la poste faisant foi) à Madame Le Mée – Directrice Adjointe des Ressources Humaines - Département Développement Professionnel - Secteur Concours du Centre Hospitalier Régional et Universitaire de Tours 37044 TOURS CEDEX 9 ou déposées dans la boîte prévue à cet effet au Département Développement Professionnel sur le site des Ecoles du CHRU de Tours - 2 Rue Mansart à CHAMBRAY LES TOURS entre 09h00 et 17h00.